

Fiche d'inscription plastron « **BREVET EXTREMILSIM 2013** »

Du 09 au 12 Mai 2013

Nom *: Prénom *:

Age* : Pseudo :

Adresse *:

Code postal *: Ville *:

Numéro Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|-|_|_|

N° tel portable* :

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____ Tel :

Je dispose d'un talkie-walkie : oui / non Marque : Modèle :

Règlement :

Le Brevet eXtremilsim est un parcours de plus ou moins 15km, mêlant airsoft et bushcraft. Ce parcours sera, dans sa première phase, jalonné d'ateliers « éducatif » qui vous permettrons d'enchaîner sur la deuxième phase, celle-ci aura pour but l'application des connaissances acquises sur les ateliers. Cet évènement n'est en aucun cas un entraînement paramilitaire mais une activité ludique.

Les ateliers éducatifs sont principalement destinés aux équipes constituées et déjà inscrites, néanmoins, certains plastrons seront sélectionnés en fonction de leur participation antérieure au brevet 2012 et aux autres évènements organisés par le forum extremilsim et pourront eux aussi assister aux ateliers avec les équipes.

Règlement:

1 : conditions d'inscription :

A) Les personnes devront être âgés de 18 ans au minimum à la date du brevet, les organisateurs se réservent le droit de demander une pièce d'identité afin de valider ou non l'inscription.

B) Les personnes inscrites à l'évènement devront être en bonne condition physique et n'avoir aucune prescription médicale contraire à la pratique de ce loisir (comprendre : randonnée pédestre) et aux efforts physiques que demande le parcours, un certificat médical pourrait être demandé en cas de doute. Toute contre-indication pourra être rédhibitoire

C) Pour toute inscription il vous sera demandé une participation aux frais à régler par Paypal à l'adresse figurant à la fin de ce formulaire, avant le 15 Avril 2013 dernier délais.

- **membres officiel** : 7€/pers

- membre lambda : 10€/pers

D) L'arrivée des participants sur le site de la « compétition » devra impérativement se faire avant le 09 Mai à midi (possibilité d'arriver la veille à partir de 17H ... c'est même conseillé afin de prendre connaissance du terrain)

E) La tenue sera de type FARC (Colombie) et les répliques de type Armalite, AK ou HK (voir dress code sur le forum)

2 Répliques et accessoires

- A) Tous types de répliques est acceptés comme le nombre que vous désirez emporter à condition qu'elles ne dépassent pas les 2 joules.
- B) Pour les lunettes de vision nocturne, celles-ci ne doivent pas être en montage dit : mains-libres, les organisateurs déclineront toute responsabilité si ce matériel devait vous être confisqué par les forces de l'ordre (avec la contravention qui en découlera)
- C) Tous types d'artifices est prohibées pendant la durée de la manifestation étant donné que celui-ci se déroule en pleine nature afin d'éviter tout départ d'incendie.
- D) Les mines à Co² sont tolérées (attention, aucun déchet sur le terrain, avis aux contrevenants)
- E) Tous les chargeurs de toutes les répliques destinées à être utilisées, devront être remplis en respectant la quantité réelle du véritable chargeur correspondant à la réplique associée. D'autre part, vous devrez arriver sur site, avec vos chargeurs « graillés ». (des stock pourront être distribués en cour de jeu)

3 Engagement et sécurité

- A) Le port de lunettes ou masque de protection est obligatoire, le non-respect de cette règle de base peut donner lieu à une exclusion ferme et définitive.
- B) Toute personne portant lunettes et réplique peut être engagée.
- C) Les organisateurs n'auront pas de camp fixe mais pourront être contacté par radio ou par téléphone.
- D) Pour les distances de sécurité au tir, pour ce qui est des cibles humaines, tir interdit au bolt en dessous de 30 mètres, AEG/GBBR tir interdit sous 15 mètres mais autorisé au coup par coup jusqu'à 10 mètres minimum, sous 10 mètres GBB obligatoire ou réplique d'arme blanche factice. Pour les sentinelles ou patrouille il en va de même. Évitez au maximum les tirs à la tête, il n'y a pas de sortie à la voix, le premier qui touche reste en « vie ».
- E) En cas de problème, de santé ou personnel durant l'évènement, plusieurs numéros de téléphone portable vous seront remis en même temps que votre dossier (road book) afin de pouvoir contacter les organisateurs.
- F) Si pour une raison ou une autre, vous devez renoncer à participer au brevet après la date limite d'inscription, votre cotisation ne pourra vous être restitué, cependant, vous pouvez trouver un remplaçant qui vous remboursera. Si votre renonciation à participer, survient avant le 31 Mars 2013, votre cotisation vous sera remboursée.

Nous vous demandons de bien vouloir imprimer ce document, le signer et le renvoyer à l'adresse ci-dessous :

M. Silvestre Sébastien
10 bis rue du 11 novembre 1918
11700 Pépieux
France

Adresse Paypal : tresorerie@languedoc-roussillon-milsim-airsoft.fr

Signature :

Manifestation assurée par l'association L.R.M.A.:



Les renseignements marqués d'une * sont à fournir obligatoirement.